



# DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL TREHENNARVOUR

(zone asséchée)

## Commune de Saint-Philibert

### COORDONNÉES DEMANDEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse principale : .....

.....

.....

courriel : ..... @ .....

Tél fixe : ..... port. ....

### MOUILLAGE

Secteur :  Trehennarvour (plage men er belleg) . maxi 8,50 m

Periode :  année  saison (possible en fonction des dispo) du : ..... au : .....

### IDENTIFICATION NAVIRE

Nom du bateau : .....

N°immatriculation : .....

Type de bateau : ..... longueur : .....

Tirant d'eau : .....

### Cadre réservé à l'administration

Accord  n° bouée \_\_\_\_\_

Liste d'attente

Enregistré le : .....



Date

Signature

## MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT

### Tarif minimum applicable au 1er janvier 2023

Bateaux de plaisance : 35 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 141 €

#### APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour)  $((35 \text{ € HT} \times L) + 165 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses)  $((35 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg)  $((35 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Propriétaires : PROS 117,50 € HT

Visiteurs : toutes zones 130 € HT par mois – 10 € HT par jour

R = redevance en euros

a = coefficient multiplicateur

L = longueur en mètres

b = part fixe en euros

$R = ((a \times L) + b)$